



**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
ET DE PRESTATIONS**

SAISON 2025/2026

Place du Mézenc, 43150 Les Etables

Tél. : 04 71 08 30 22

Email : contact@esf43.com

Site : <https://esf43.com>

N° de siret : 411 125 305 000 10

SOMMAIRE

Article 1 – PRESTATIONS	3
1.1 – Les prestations.....	3
1.2 - Ouverture des cours collectifs.....	3
1.3 - Sécurité et responsabilité.....	3
Article 2 – ASSURANCE	3
Article 3 – TARIFS, INSCRIPTION ET PAIEMENT	3
3.1 – Tarifs	3
3.2 – Modalités d’inscription et de paiement	4
3.2.1 - Réserveation.....	4
3.2.2 - Validation	4
3.2.3- Disponibilité.....	4
Article 4 – ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT	4
4.1 – Leçons particulières.....	4
4.2 – Cours collectifs.....	4
Article 5 – ANNULATION, INTERRUPTION OU EXCLUSION DU FAIT DE L’ESF	5
5.1 - Remboursement.....	5
5.2 - Exclusion.....	5
Article 6 – ANNULATION OU INTERRUPTION DUE AU MANQUE DE NEIGE.....	5
6.1 – Aléas climatiques.....	5
6.2 – Changement d’activité	5
6.2.1 – Prestation non réalisable du fait des conditions	5
6.2.2 – Prestation plus réalisable lors de cours collectifs démarrés	5
Article 7 – RÈGLEMENT DES LITIGES.....	6
Conclusion	6

ARTICLE 1 – PRESTATIONS

Les moniteurs de l'ESF Massif du Mézenc sont diplômés d'État et enseignent selon des méthodes reconnues nationalement et internationalement.

1.1 – LES PRESTATIONS

Les prestations proposées sont dispensées en leçons privées ou en cours collectifs. Le bon déroulement des cours suppose une homogénéité de niveau entre les participants. L'élève est responsable du choix de son niveau, selon la grille disponible sur notre site (rubrique « À propos » > « Évaluer votre niveaux »).

En cas de niveau non adapté, l'ESF se réserve le droit de réaffecter l'élève dans un groupe plus adapté, sans remboursement ni indemnité.

1.2 - OUVERTURE DES COURS COLLECTIFS

Sous réserve d'un minimum de 6 participants. Des regroupements de niveaux proches peuvent être effectués pour assurer la prestation.

1.3 - SECURITE ET RESPONSABILITE

- L'élève veille à sa sécurité et à celle des tiers.
- Le moniteur a une obligation de moyens.
- L'élève respecte les consignes du moniteur.
- L'ESF n'est pas responsable des accidents causés par les participants.

ARTICLE 2 – ASSURANCE

L'ESF souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant les moniteurs et les pratiquants pendant les cours.

Les tarifs ne comprennent pas l'assurance personnelle du client. Chaque client doit vérifier qu'il est couvert pour les risques liés à la pratique du ski. Une assurance spécifique peut être souscrite lors de l'achat du forfait de remontées mécaniques.

L'ESF ne saurait être tenue responsable en cas de non-couverture d'assurance du client.

ARTICLE 3 – TARIFS, INSCRIPTION ET PAIEMENT

3.1 – TARIFS

Les tarifs sont disponibles sur esf43.com (onglet « À propos » > « consulter les tarifs ») ou directement depuis [ce lien](#)

Ils incluent uniquement la prestation d'enseignement. Les forfaits de remontées mécaniques, l'hébergement, la location de matériel et les assurances personnelles sont à la charge du client.

3.2 – MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

3.2.1 - RESERVATION

- En ligne sur esf43.com
- Par téléphone : 04 71 08 30 22
- Au guichet (Office de Tourisme des Estables)

3.2.2 - VALIDATION

La réservation n'est ferme qu'après paiement intégral (carte bancaire, chèque, chèques vacances, coupons sport, espèces, virement).

Un email de confirmation est envoyé avec le ticket de transaction, le billet de cours et la facture.

3.2.3- DISPONIBILITE

Les prestations sont réservées pour des dates fermes. L'ESF garantit la disponibilité des cours au moment de la conclusion du contrat.

ARTICLE 4 – ANNULATION OU INTERRUPTION DU FAIT DU CLIENT

4.1 – LEÇONS PARTICULIERES

- Annulation 3 jours avant : report ou remboursement intégral.
- Annulation entre 3 jours et la veille 17h : report ou remboursement à 50%.
- Annulation après 17h la veille ou absence : ni remboursement, ni report.

4.2 – COURS COLLECTIFS

4.2.1 - Annulation plus de 15 jours avant :

- Force majeure (justificatif) : remboursement moins 10€ de frais de dossier.
- Sans motif : remboursement moins 10€ de frais de dossier + 10€ d'indemnité de rupture.

4.2.2 - Annulation moins de 15 jours avant :

- Force majeure (justificatif) : remboursement moins 10€ de frais de dossier.
- Sans motif : retenue de 50% du prix payé.

4.2.3 - Interruption en cours de stage :

- Force majeure (justificatif) : remboursement de la partie non consommée (tarif unitaire).
- Sans motif : remboursement à 50% des séances restantes.

ARTICLE 5 – ANNULATION, INTERRUPTION OU EXCLUSION DU FAIT DE L'ESF

L'ESF peut annuler ou interrompre les cours en cas de force majeure (fermeture des pistes, intempéries, danger).

5.1 - REMBOURSEMENT

- Force majeure : remboursement intégral.
- Autre motif : remboursement sans dommages et intérêts.
- Annulation pour manque d'effectif : remboursement sans dommages et intérêts.

5.2 - EXCLUSION

L'ESF peut exclure un participant dont le comportement trouble le déroulement des cours, sans remboursement.

ARTICLE 6 – ANNULATION OU INTERRUPTION DUE AU MANQUE DE NEIGE

6.1 – ALEAS CLIMATIQUES

La station des Etables (1350m) dispose d'enneigeurs uniquement sur le front de neige. L'ouverture totale du domaine n'est pas garantie.

6.2 – CHANGEMENT D'ACTIVITE

6.2.1 – PRESTATION NON REALISABLE DU FAIT DES CONDITIONS

- une activité de substitution est proposée (ex : ski de fond, biathlon, stage multi activités).
- Si le client refuse : remboursement moins 7,50€ de franchise.

6.2.2 – PRESTATION PLUS REALISABLE LORS DE COURS COLLECTIFS DEMARRES

- Une activité de substitution est proposée pour les journées restantes (ex : ski de fond, biathlon, stage multi activités).

- Si le client refuse : remboursement de la partie non consommée (tarif unitaire) moins 7,50€ de franchise.
- Si aucune substitution possible : remboursement intégral.

ARTICLE 7 – RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, les parties cherchent une solution amiable.

À défaut, les tribunaux français sont compétents, selon le droit français.

Seule la version française de ce document fait foi.

CONCLUSION

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à l'École du Ski Français du Massif du Mézenc. Notre équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous souhaite une excellente saison 2025–2026 !